

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Auvergne-Rhône-Alpes

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
01	BOURG EN BRESSE	BIOPTeam Lbm Biopteam Bourg En B Bretin						✓		
07	GUILHERAND GRANGES	SELAS CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPE Lbm Cerballiance Aura Guilherand Grang			✓			✓	✓	
38	LA TRONCHE	CHU GRENOBLE ALPES Hopital Nord Chu38	✓	✓	✓			✓	✓	✓
38	L'ISLE D ABEAU	ORIADE NOVIALE Lbm Oriade Noviale L'isle D'abeau						✓		
38	SAINT MARTIN D HERES	ORIADE NOVIALE Lbm Oriade Noviale St Martin D'heres P			✓			✓	✓	
42	ROANNE	GROUPEMENT LABORATOIRES BIOLOGIE MEDIC Lbm Glbm Roanne Tanneries			✓			✓	✓	
42	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE Hopital Nord Chu42	✓		✓			✓	✓	
63	BEAUMONT	INOVIE GEN BIO Lbm Inovie Gen Bio Beaumont La Chataig	✓		✓			✓	✓	
63	CLERMONT FERRAND	CHU DE CLERMONT FERRAND Hopital Estaing Chu63	✓	✓	✓			✓	✓	✓
69	BRON	HOSPICES CIVILS DE LYON Hopital Femme Mere Enfant Hcl	✓	✓	✓			✓	✓	✓

CGU : AMP BIO - conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio : activité FIV avec ou sans micromanipulation

IA : AMP Bio : prépa., conserv. sperme pour insé

PCO : AMP Bio : prépa. dispo. ovocytes don

RCS : AMP Bio : recueil prépa. dispo. sperme

CAG : AMPBio Conserv usage autologue gamètes & tissus germinx

CEA : AMPBio Conserv embryons en vue de leur accueil

CEP : AMPBio Conserv embryons en vue d'un projet parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance. Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Auvergne-Rhône-Alpes

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						PCO	RCS
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		
69	ECULLY	EUROFINS BIOMNIS Lbm Eurofins Biomnis Ecully Clinique V			✓		✓	✓		
69	LYON 2EME	UNILIANS BIOGROUP Lbm Unilians Biogroup Lyon 2 Childeber						✓		
69	LYON 8EME	SELAS CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPE Lbm Cerballiance Aura Lyon 8 Rockefeller			✓		✓	✓		
69	VILLEFRANCHE SUR SAONE	SELAS NOVELAB Lbm Novelab Villefranche Sur Saone Vi						✓		
73	CHAMBERY	LBM LABOSCHAMBERY Lbm Laboschambery Chambéry Favre (terc						✓		
74	ANNECY	SELAS SYNLAB PAYS DE SAVOIE Lbm Synlab Pays De Savoie Annecy Somme						✓		
74	CONTAMINE SUR ARVE	ORIADE NOVIALE Lbm Oriade Noviale Contamine Sur Arve			✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO - conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio : activité FIV avec ou sans micromanipulation

IA : AMP Bio : prépa., conserv. sperme pour insé

PCO : AMP Bio : prépa. dispo. ovocytes don

RCS : AMP Bio : recueil prépa. dispo. sperme

CAG : AMPBio Conserv usage autologue gamètes & tissus germinx

CEA : AMPBio Conserv embryons en vue de leur accueil

CEP : AMPBio Conserv embryons en vue d'un projet parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance. Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Bourgogne-Franche-Comté

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
21	DIJON	CBM25 Cbm25 Dijon Bruant (darcy)						✓		
21	DIJON	CHU DIJON BOURGOGNE Hopital Le Bocage Chru Dijon	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
25	BESANCON	CBM25 Cbm25 Besancon Planoise Polycliniq	✓		✓		✓	✓		
25	BESANCON	CHU BESANCON Chu Jean Minjoz Besancon	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
89	AUXERRE	SELAS BIO+ Bio+ Auxerre Clairions						✓		
89	SENS	SELAS BIO+ Bio+ Sens Thenard						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Bretagne

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						PCO	RCS
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		
22	SAINT BRIEUC	BIODIN Lbm Biodin Site Michelet St Brieuc						✓		
22	SAINT BRIEUC	CERBALLIANCE BRETAGNE Lbm Cerballiance Bretagne Site D'amp D	✓		✓		✓			
22	SAINT BRIEUC	CERBALLIANCE BRETAGNE Lbm Cerballiance Bretagne St Brieuc				✓		✓		
29	BREST	CERBALLIANCE BRETAGNE Lbm Cerballiance Bretagne Tremaudan Br	✓		✓		✓	✓		
29	BREST	CHRU BREST Chru Brest Site Hopital Morvan	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
29	QUIMPER	CH INTERCOMMUNAL CORNOUAILLE QUIMPER Chic Quimper						✓		
29	QUIMPER	EUROFINS LABAZUR BRETAGNE Lbm Eurofins Labazur Bretagne Site Ker						✓		
35	RENNES	CHRU RENNES Chru Rennes Site Hopital Sud	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
35	RENNES	CLINIQUE MUTUALISTE DE LA SAGESSE Clinique Mutualiste De La Sagesse					✓		✓	
35	RENNES	LBM CERBALLIANCE PORTES DE BRETAGNE Lbm Cerballiance Portes De Bretagne Si			✓	✓	✓	✓		
35	SAINT MALO	BIO EMERAUDE Lbm Bio Emeraude Infinity St Malo						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Bretagne

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						PCO	RCS
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		
56	LORIENT	BIOLOR Lbm Biolor Site Guiguen Lorient	✓		✓	✓	✓	✓		
56	VANNES	INOVIE OCEALAB Lbm Inovie Ocealab Site Tenenio Vanne						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Centre-Val de Loire

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
28	DREUX	CTRE HOSPITALIER DREUX V. JOUSSELIN Ch Dreux	✓		✓		✓	✓		
37	TOURS	CHU DE TOURS Chru Bretonneau Tours	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
45	ORLEANS	CHU D'ORLEANS Chru Orleans Hopital De La Source							✓	✓

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Corse

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
2B	BASTIA	LABORATOIRE VIALLE Lbm Vialle Site D'amp	✓		✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Grand-Est

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						PCO	RCS
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		
08	CHARLEVILLE MEZIERES	CHI NORD ARDENNES Ch Charleville Hopital Manchester			✓		✓	✓		
10	TROYES	SELAS OUILAB DYNALAB Lbm Dynalab						✓		
51	BEZANNES	SELAS"BIOXA" Lbm Bioxa Bezannes	✓		✓		✓	✓		
51	REIMS	CHU REIMS American Memorial Hospital Chu Reims	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
54	NANCY	CHRU DE NANCY Chru Nancy Maternite	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
54	NANCY	SELAS LABORATOIRE ATOUTBIO Lbm Laboratoire Atoutbio Jardin Des Ca	✓		✓		✓	✓		
55	VERDUN	SELAS ESPACEBIO Lbm Espacebio Gare Verdun						✓		
57	ARS LAQUENEXY	SELAS ESPACEBIO Selas Espacebio Amp Dpn Site De Mercy	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
57	SARREGUEMIN ES	SELAS BIOGROUP LORRAINE Lbm Biogroup Lorraine Sarreguemines Do						✓		
67	HAGUENAU	LBM LABORATOIRE EIMER Lbm Central						✓		
67	SCHILTIGHEIM	HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG Cmco				✓				

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Grand-Est

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						RCS	
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		PCO
67	STRASBOURG	SELAS CAB Cab Site Clinique Sainte Anne			✓		✓			
67	STRASBOURG	SELAS CAB Lbm Cab Site Des Vosges						✓		
67	STRASBOURG	SELAS CAB Lbm Cab Site Klumpp						✓		
67	STRASBOURG	SELAS OUILAB BIOSPHERE Lbm Du Bethesda Sleidan						✓		
68	COLMAR	SELAS CAB Lbm Cab Site Lenys Alsace						✓		
68	COLMAR	SELAS LBM BARRAND Lbm Barrand Alsace						✓		
68	MULHOUSE	FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT Clinique Diaconat Roosevelt			✓	✓	✓	✓		
68	MULHOUSE	GRPE HOSP REGION MULHOUSE & SUD ALSACE Hopital Emile Muller	✓					✓		
68	MULHOUSE	SELAS CAB Lbm Cab Site Pegon						✓		
88	EPINAL	SELAS B2A Lbm B2a Epinal Saut Le Cerf			✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Guadeloupe

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
971	LES ABYMES	C.H.U. DE LA GUADELOUPE C.h.u. De Pointe A Pitre/abymes	✓		✓		✓	✓		✓
971	LES ABYMES	LBM SELAS SYNERGIBIO Lbm Selas Synergibio (anabio)						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Hauts-De-France

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
59	LILLE	CHU DE LILLE Hop Calmette Chu Lille								✓
59	LILLE	CHU DE LILLE Hop Jeanne De Flandre Chu Lille	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
59	LILLE	SELAS CERBALLIANCE HAUTS DE FRANCE Cerballiance Site Hop Prive Le Bois			✓		✓	✓		
59	VALENCIENNES	BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD Laboratoire Secondaire Biopath Hauts D			✓		✓	✓		
60	COMPIEGNE	SELAS LABORATOIRE BIOCOME Lbm Biocome Compiègne Bernard						✓		
60	SENLIS	BIOMAG Lbm Biomag Senlis			✓		✓	✓		
62	CALAIS	CH DE CALAIS Ch Calais			✓		✓	✓		
62	CALAIS	SYNLAB OPALE Laboratoire Principal Centre Biologiqu						✓		
62	HENIN BEAUMONT	SELAS UNILABS BIOLOGIE HAUTS DE FRANCE Lbm Unilabs Biologie Hauts De France H						✓		
62	LENS	SELAS SYNLAB HAUTS DE FRANCE Eurabio Site Ch Lens			✓		✓			
62	LENS	SELAS SYNLAB HAUTS DE FRANCE Laboratoire Secondaire Synlab Hauts De						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Hauts-De-France

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
62	SAINTE MARTIN BOULOGNE	BIOPATH HAUTS DE FRANCE NORD Laboratoire Secondaire Biopath Hauts D			✓		✓	✓		
80	AMIENS	CHU AMIENS PICARDIE Chu Amiens Sud	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
80	AMIENS	SELAS BIOAMIENS Lbm Bioamiens Amiens Dumas			✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO - conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio : activité FIV avec ou sans micromanipulation

IA : AMP Bio : prépa., conserv. sperme pour insé

PCO : AMP Bio : prépa. dispo. ovocytes don

RCS : AMP Bio : recueil prépa. dispo. sperme

CAG : AMPBio Conserv usage autologue gamètes & tissus germinx

CEA : AMPBio Conserv embryons en vue de leur accueil

CEP : AMPBio Conserv embryons en vue d'un projet parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance. Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Ile-de-France

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						PCO	RCS
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		
75	PARIS 12EME	SELAS CASSUTO Lbm Drouot Site Bauchat (diaco)			✓		✓	✓		
75	PARIS 12EME	SELAS CASSUTO Lbm Drouot Site Lasson (bluets)			✓		✓	✓		
75	PARIS 14EME	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS Ghu Aphp Cup Site Cochin Port Royal	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
75	PARIS 14EME	MUTUALITE FONCT PUBLIQUE ACTION SANTE Institut Mutualiste Montsouris			✓		✓	✓	✓	
75	PARIS 14EME	SELAS BPO BIOEPINE Lbm Bpo Bioepine Site Denfert						✓		
75	PARIS 14EME	SELAS CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST Lbm Cerballiance Paris Site Bd Saint J						✓		
75	PARIS 15EME	SELAS LA SCALA Lbm La Scala Site Vaugirard						✓		
75	PARIS 16EME	SELARL"LABORATOIRE CLEMENT" Lbm"laboratoire Clement" Site Paris						✓		
75	PARIS 16EME	SELAS EYLAU UNILABS Lbm Eylau Unilabs Site Nicolo Pma			✓		✓	✓		
75	PARIS 16EME	SELAS EYLAU UNILABS Lbm Eylau Unilabs Site St Didier Pma						✓		
75	PARIS 18EME	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS Ghu Aphp Nup Site Bichat C Bernard	✓		✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Ile-de-France

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
75	PARIS 20EME	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS Ghu Aphp Sun Site Tenon	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
75	PARIS 9EME	SELAS CASSUTO Lbm Drouot Site Ppal						✓		
77	BUSSY SAINT GEORGES	SELAS BIO VSM LAB Lbm Selas Bio Vsm Lab Site Bussy Saint						✓		
78	LE CHESNAY ROCQUENCOU RT	SELAS CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE Lbm Selas Centre De Biologie Medicale			✓		✓	✓		
78	POISSY	CHI POISSY ST GERMAIN Chi Poissy St Germain Site De Poissy	✓		✓		✓	✓	✓	
91	CORBEIL ESSONNES	CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN Ch Sud Francilien Site Jean Jaures	✓		✓		✓	✓		✓
92	ANTONY	SELAS CERBALLIANCE IDF SUD Lbm Selas Cerballiance Paris Sud Site						✓		
92	CLAMART	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS Ghu Aphp Ups Site Antoine Beclere	✓		✓		✓	✓	✓	✓
92	NEUILLY SUR SEINE	AMERICAN HOSPITAL OF PARIS Hopital Americain 2			✓		✓	✓		
92	NEUILLY SUR SEINE	SELAS EYLAU UNILABS Lbm Eylau Unilabs Site Cherest Pma			✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Ile-de-France

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						RCS	
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		PCO
92	SAINT CLOUD	CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES Ch Des Quatre Villes Site St Cloud	✓	✓	✓		✓	✓	✓	
92	SURESNES	ASSOCIATION HOPITAL FOCH Hopital Foch	✓		✓		✓	✓		
93	BAGNOLET	SELAS ARMAINVILLIERS Lbm Selas D'armainvilliers Site Florea			✓		✓	✓		
93	BONDY	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS Ghu Aphp Hu Pssd Site Jean Verdier	✓		✓		✓	✓	✓	✓
93	LE BLANC MESNIL	SELARL "LABORATOIRE CLEMENT" Lbm "laboratoire Clement" Site Principa			✓		✓	✓		
94	CHAMPIGNY SUR MARNE	SELAS GUEVALT Lbm Guevalt Site Champigny Salengro61						✓		
94	THIAIS	SELAS BPO BIOEPINE Lbm Bpo Bioepine Site Thiais Belle Epi						✓		
94	VITRY SUR SEINE	SELAS BIOPATH UNILABS Lbm Selas Biopath Unilabs Site Pasteur			✓		✓	✓		
95	ARGENTEUIL	CH VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL Ch Victor Dupouy						✓		
95	ERMONT	SELAS BIOSYNERGIE Lbm Selas Biosynergie Site Ermont			✓		✓	✓		
95	GONESSE	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE Ch General De Gonesse						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Martinique

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
972	SCHOELCHER	EUROFINS BIO SANTE Eurofins Bio Sante _schoelcher Plate	✓		✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Normandie

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
14	CAEN	CHU CAEN Chu Caen	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
14	CAEN	SELARL BIOCARMES Site Du Progres						✓		
27	EVREUX	CH EURE SEINE Ch Eure Seine Evreux						✓		
50	CHERBOURG EN COTENTIN	SELAS DYNABIO UNILABS Lbm Dynabio Equeurdreville			✓		✓	✓		
50	SAINT LO	SELAS CERBALLIANCE NORMANDIE OUEST Site De St Lo						✓		
76	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE Hopital Jacques Monod Ch Le Havre	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
76	ROUEN	CHU ROUEN Hopital Charles Nicolle Chu Rouen	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
76	ROUEN	SELAS BIO LBS Site De Rouen 4 Rue Lessard	✓		✓		✓	✓		✓
76	ROUEN	SELAS BIOPUR Labm Leroux Valerie Selas Biopur	✓							

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Nouvelle-Aquitaine

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
16	SOYAUX	SELARL LABOFFICE Laboffice						✓		
17	PUILBOREAU	BIO 17 Bio 17			✓			✓	✓	
24	PERIGUEUX	SELAS NOVABIO Lbm Novabio Perigueux Guynemer						✓		
24	PERIGUEUX	SELAS NOVABIO Lbm Novabio Perigueux Vesone			✓			✓		
33	BORDEAUX	CHU DE BORDEAUX Groupe Hospitalier Pellegrin Chu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
33	BRUGES	SELAS EUROFINIS BIOFFICE Lbm Eurofins Biooffice Bruges Maryse			✓			✓	✓	
33	LIBOURNE	SELAS L.A.M. SYNLAB NOUVELLE AQUITAINE Lbm Synlab Nouvelle Aquitaine Libour						✓		
40	DAX	SELAS UNILABS AQUIBIO Lbm Unilabs Aquibio Dax						✓		
40	MONT DE MARSAN	SELAS CERBALLIANCE AQUITAINE NORD Lbm Cerballiance Aquitaine Nord Mont						✓		
47	AGEN	SELAS CERBALLIANCE GASCOGNE Lbm Les Biologistes Associes Agen Stra						✓		
64	BAYONNE	SELAS INOVIE AX BIO Lbm Inovie Ax Bio Bayonne Dr Lafon			✓			✓	✓	

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Nouvelle-Aquitaine

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
64	PAU	SELAS INOVIE BIOPYRENEES Lbm Inovie Biopyrenees Pau Hauterive	✓		✓		✓	✓		
86	POITIERS	CENTRE HOSP. UNIVERSITAIRE DE POITIERS Chu La Miletrie	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
87	LIMOGES	CHU DE LIMOGES Hopital De La Mere Et De L'enfant	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Occitanie

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
30	NIMES	CHU NIMES Chu Nimes Caremeau	✓		✓		✓	✓		
31	MURET	SELAS INOVIE CBM Lbm Inovie Cbm Clinique Elsan Occitani						✓		
31	QUINT FONSEGRIVES	ASSOC IFREARES Ifreares CI Croix Du Sud							✓	✓
31	QUINT FONSEGRIVES	SELAS INOVIE CBM Lbm Inovie Cbm Quint Fonsegrives	✓		✓		✓	✓		
31	TOULOUSE	CHU TOULOUSE Hopitaux Mere & Enfants Chu Toulouse	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
31	TOULOUSE	SELAS CEDIBIO UNILABS Lbm Cedibio Unilabs Toulouse Rive Gauc						✓		
34	BEZIERS	INOVIE LABOSUD Inovie Labosud Beziers Biterr						✓		
34	MONTPELLIER	CHU MONTPELLIER Hopital Arnaud De Villeneuve Chu Mpt	✓		✓		✓	✓	✓	✓
34	MONTPELLIER	INOVIE LABOSUD Inovie Labosud Montpel. Pavelet	✓		✓		✓	✓		
65	TARBES	SELAS INOVIE BIOPYRENEES Lbm Inovie Biopyrenees Ormeau						✓		
66	PERPIGNAN	INOVIE BIOMEDILAB Inovie Biomedilab Perpignan Jean Galli	✓		✓		✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Occitanie

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
81	CASTRES	SELAS CERBALLIANCE OCCITANIE Lbm Cerballiance Occitanie Castres Ari						✓		
82	MONTAUBAN	SELAS INOVIE BIOFUSION Lbm Inovie Biofusion Pont De Chaume						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Pays de la Loire

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
44	NANTES	CHU DE NANTES Amp Bio Chu Nantes Site Jules Verne			✓	✓	✓	✓		
44	NANTES	CHU DE NANTES Chu De Nantes Site Hotel Dieu Hme	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
44	NANTES	LBM SYNLAB BIOLIANCE Lbm Bioliance			✓		✓	✓		
44	SAINT HERBLAIN	LBM SYNLAB BIOLIANCE Lbm Bioliance			✓		✓	✓		
44	SAINT NAZAIRE	CH SAINT NAZAIRE Ch De Saint Nazaire			✓	✓	✓	✓		
49	ANGERS	CHU ANGERS Chu Angers Site Larrey	✓		✓	✓	✓	✓		
49	ANGERS	LBM LABOUEST Lbm Labouest Bessonneau 8 Angers						✓		
49	CHOLET	LBM LABORIZON BIORYLIS Lbm Laborizon Biorylis Cholet						✓		
49	CHOLET	LBM XLABS Lbm Xlabs Les Sables Cholet						✓		
53	LAVAL	LBM CERBALLIANCE PAYS DE LA LOIRE Lbm Cerballiance Pays De La Loire						✓		
72	LE MANS	LBM BIOGROUP MAINE ANJOU Lbm Biogroup Maine Anjou Guetteloup Le	✓		✓	✓	✓	✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Pays de la Loire

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE								
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS	
85	LA ROCHE SUR YON	CLINIQUE SAINT CHARLES Clinique Saint Charles	✓								
85	LA ROCHE SUR YON	LBM LABORIZON BIORYLIS Lbm Biorylis Martin La Roche/y				✓					
85	LA ROCHE SUR YON	LBM LABORIZON BIORYLIS Lbm Laborizon Biorylis Cl St Charles			✓		✓	✓			

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE						PCO	RCS
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA		
06	CANNES	BIOGROUP COTE D AZUR Lbm Biogroup Cote D Azur Site Cannes R						✓		
06	NICE	CTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE Chu De Nice Hopital De L'archet	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
06	NICE	SELAS BARLA Lbm Barla Site Nice/lamsi						✓		
06	NICE	SELAS EUROFINIS LABAZUR NICE Lbm Eurofins Labazur Nice Site St Geor	✓		✓		✓	✓		
13	AIX EN PROVENCE	SELAS EUROFINIS LABAZUR PROVENCE Lbm Eurofins Labazur Provence Site Aix						✓		
13	AIX EN PROVENCE	SELAS SYNLAB PROVENCE Lbm Synlab Provence Site Aix Cardinal						✓		
13	MARSEILLE 5EME	APHM DIRECTION GENERALE Aphm Hopital De La Conception	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
13	MARSEILLE 6EME	SELAS BIOGROUP PROVENCE Lbm Biogroup Provence Site Marseille/b	✓		✓		✓	✓		
13	MARSEILLE 8EME	ASSOCIATION HOPITAL SAINT JOSEPH Hopital Saint Joseph				✓				
13	MARSEILLE 8EME	SELAS CERBALLIANCE PROVENCE AZUR Lbm Cerballiance Provence Site Barral						✓		
83	LE MUY	BIOGROUP COTE D AZUR Lbm Biogroup Cote D Azur Site Le Muy L						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
83	TOULON	SELAS CERBALLIANCE PROVENCE AZUR Lbm Cerballiance Provence Site Toulon			✓		✓	✓		
84	AVIGNON	SELAS INOVIE BIOAXIOME Lbm Bioaxiome Avignon Maison D'asclepi	✓							
84	BOLLENE	SELAS INOVIE PROLAB Lbm Inovie Prolab Site Bollene						✓		

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.

**Liste des établissements de santé autorisés par les Agences régionales de santé à la date du 29 août 2025.
Ces données sont directement extraites d'une application gérée par les Agences régionales de santé.**

Réunion

Dept	Ville	Etablissement	AMP BIOLOGIQUE							
			CAG	CEA	CEP	CGU	FIV	IA	PCO	RCS
974	LE PORT	CERBALLIANCE REUNION Cerballiance Reunion Orchidees			✓		✓	✓		
974	SAINT PIERRE	CHU DE LA REUNION Chu Site Sud (saint Pierre)	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

CGU : AMP BIO -
conservation des
gamètes en vue de
la réalisation
ultérieure d'une AMP

FIV : AMP Bio :
activité FIV avec ou
sans
micromanipulation

IA : AMP Bio :
prépa., conserv.
sperme pour insé

PCO : AMP Bio :
prépa. dispo.
ovocytes don

RCS : AMP Bio :
recueil prépa. dispo.
sperme

CAG : AMPBio
Conserv usage
autologue gamètes &
tissus germinx

CEA : AMPBio
Conserv embryons
en vue de leur
accueil

CEP : AMPBio
Conserv embryons
en vue d'un projet
parental

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 certaines autorisations sont prolongées à la date de parution de cette ordonnance.
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter l'ARS de votre région.